

Zeitschrift: Les cahiers des Musées de Môtiers
Herausgeber: Musée Jean-Jacques Rousseau
Band: - (2000)
Heft: 22

Artikel: Charles-Edouard Calame (1815-1852)
Autor: Delachaux, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charles-Edouard Calame (1815-1852)

La Commune de Môtiers ayant confié en prêt quelques oeuvres de Calame au Musée régional, nous avons profité de cette occasion pour rappeler au public l'importance de ce peintre dans l'histoire du Val-de-Travers.

Pour présenter cet artiste, nous nous inspirerons de différents auteurs qui l'ont évoqué, en particulier Bachelin et Boy de la Tour, mais aussi le pasteur Perrin ou Quartier-la Tente.

Charles-Edouard Calame est né le 7 novembre 1815 à Lombard, dans le département du Doubs. Son père, Théodore-Abram Calame, communier du Locle et de la Brévine et bourgeois de Valangin, était maire de cette localité qu'il habitait depuis 1803. Afin de consacrer plus de temps à l'éducation de son fils, il vint se fixer à Môtiers en 1823 et y dirigea jusqu'à sa mort une école où le jeune Charles-Edouard reçut une instruction sérieuse. Le jeune homme s'y fit remarquer par son goût pour le dessin, en traçant de mémoire, avec une certaine exactitude, les personnes ou les sites qu'il avait remarqués.

L'intention du père n'était pas de faire un peintre de son fils. Cependant conseillé par quelqu'un qui avait remarqué les dispositions du jeune homme, il se décida à lui laisser suivre ses goûts et l'envoya à Neuchâtel travailler chez Lory. Il paraît qu'il s'établit une certaine intimité entre le maître et l'élève, car tous les deux s'en allèrent ensemble, à plusieurs reprises, stationner dans les plus beaux sites de l'Oberland bernois, d'où Calame rapporta plusieurs études.

Par la suite, au lieu d'entrer dans l'atelier d'un autre artiste, il partit pour l'Italie et y séjourna quatre ans, à partir de 1834, passant de Florence à Rome, puis Naples, s'éprenant de leurs beautés qu'il reproduisit avec beaucoup de sincérité.

En 1838, il entra dans l'atelier parisien du peintre Léon Coigniet. Mais en 1840 déjà, il est de retour à Môtiers, peut-être à cause de sa santé délicate, et il s'y fixa définitivement.

Se trouvant en face d'une nature et de paysages que personne n'avait encore rendus, il aima les sites de son Vallon et les étudia avec toute l'affection qu'il leur vouait. Il explora plus particulièrement les environs de Môtiers et peignit plusieurs vues de ce village.

Il participa à la première exposition de la Société des Amis des Arts à Neuchâtel, en 1842, puis à celles de 1846 et 1849.

L'oeuvre du peintre est aujourd'hui dispersée et nous ne pouvons juger ses qualités que par de très rares morceaux. Mais ce qui reste et restera comme l'un des plus précieux recueils artistiques qu'ait produit notre pays est son *Album du Val-de-Travers*, une série de lithographies folio, dans lequel il a réuni les sites les plus intéressants et les vues caractéristiques des villages du Vallon. On y trouve, outre la sincérité de l'observation et la facilité du dessin, une note poétique très personnelle, et, pour le Vallonnien d'aujourd'hui, une mine extraordinaire de renseignements historiques.

Au nombre de 22, ces lithographies, parues vers 1844, montrent un Val-de-Travers de conte de fées: des gens qui prennent le temps de se parler, une diligence, un "crampet" qui vend des fruits, le pharmacien et sa seringue à clystères en étain, des chiens sans laisse, des hommes sans stress, des lavandières, un aveugle conduit par un jeune garçon... L'artiste s'est représenté lui-même sur la place des Six-Communes à Môtiers et aucune des personnes qui apparaissent dans ces lithographies n'est anonyme: certains collectionneurs possèdent même l'une ou l'autre de ces planches où sont inscrits, au dos, les noms des protagonistes de cette somptueuse fresque vallonnière...

Marié en 1848 à Marie-Adèle Béguin, Charles-Edouard n'eut qu'un fils, Edouard, qui vécut par la suite en France. Celui-ci légua, en 1905, toutes les oeuvres qu'il possédait de son père au musée des Beaux-Arts de Neuchâtel et à la commune de Môtiers.

En 1848, le peintre épousa la cause républicaine et se fit élire député à la Constituante, puis au Grand Conseil, représentant de la Côte-aux Fées, son père étant élu par les Môtisans. Mais la maladie l'obligea à renoncer à son mandat en 1851. Il meurt le 9 mars 1852.

Quelques témoignages sur son oeuvre :

" Les planches imprimées par la lithographie Nicolet vers 1844 sont les seules qui nous donnent une idée exacte du Val-de-Travers dans la première moitié de ce siècle." E. Quartier-la Tente. *Le Val-de-Travers*. 1893

" Comment ne pas nous souvenir de M. Charles-Edouard Calame, que la mort a enlevé à la fleur de l'âge, au moment où son talent commençait à prendre son essor? C'est à ce peintre que nous devons de pouvoir nous faire aujourd'hui une idée exacte, d'après nature, du Môtiers d'il y a 50 ans. Il a peint le clocher en bois de son village, les bords de l'Areuse, les sauvages rochers de la Cascade, les sites pittoresques du vieux Môtiers et des environs."

L. Perrin, pasteur. *Musée neuchâtelois* 1882

" Môtiers a donné naissance à un artiste distingué, M. C. Calame, qui est surtout connu dans le canton par ses vues du Val-de-Travers qui forment un charmant album devenu aujourd'hui très rare."

L. Favre et Dr Guillaume. *Guide du voyageur dans le canton de Neuchâtel*. 1871

Sur son caractère

" C'était un caractère aimant, droit, dévoué, modeste et d'une franchise toute républicaine. "

E. Quartier-la-Tente.

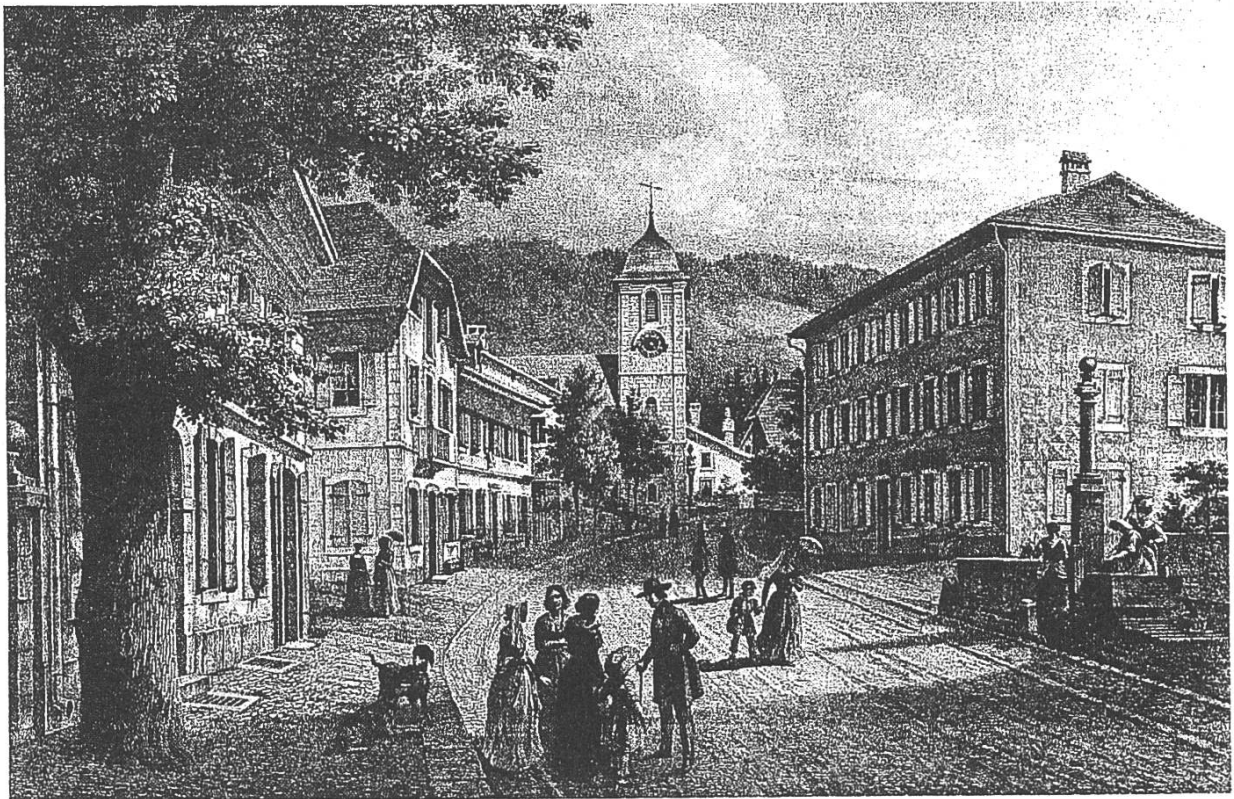
" Nous avons toujours remarqué que les artistes qui reproduisent les sites de leur pays acquièrent une popularité plus grande que ceux qui vont chercher bien au loin les motifs de leurs tableaux. C.-E. Calame a obtenu chez nous un légitime succès par ses vues lithographiées du Val-de-Travers qui forment la partie la plus importante et la plus estimée de son oeuvre, et font de leur auteur un paysagiste véritablement national. Tout en comprenant par-dessus tout l'indépendance qu'il faut laisser à l'artiste, nous admirons cependant ceux qui, demeurés fidèles à leur pays, y ont trouvé les sujets de leurs tableaux. C'est une preuve d'affection pour le sol natal, peut-être même de force. "

A. Bachelin. *Musée neuchâtelois* 1884

Sur son style

"Le jeune homme ne fut pas dirigé d'une manière bien judicieuse dans son éducation artistique et c'est sans doute la raison pour laquelle il n'atteignit pas un rang plus élevé. Il avait dessiné et peint avec Lory dont le talent, si charmant qu'il fût, n'était point suffisant pour former des élèves. " Bachelin.

" Ce qui distingue particulièrement ses lithographies, c'est l'exactitude du dessin qui, quoique facile, est exempt de maniérisme." Bachelin



" Cet album, qui forme l'oeuvre la plus considérable et la plus intéressante de Ch. Calame, est devenu justement populaire; on sent que l'auteur y a mis plus que son talent de dessinateur consommé, et qu'il a étudié tous ces sites avec une profonde affection, car tout y est observé et rendu avec un soin excessif, du premier plan aux horizons les plus lointains. Si l'auteur n'a pas cherché des effets plus accusés, s'il a traité également tous les détails des sites qu'il a mis en scène, c'est qu'il eût craint de sacrifier quelque chose d'un motif dont chaque partie lui était également chère, ; puis il était de son temps et voyait la nature dans une manière que le romantisme n'avait pas encore effleurée. Si l'Album du Val-de-Travers n'a pas un cachet absolument artistique, il n'en est pas moins une oeuvre d'un mérite incontestable qu'on aime à revoir et qui a donné à plus d'un Neuchâtelois à l'étranger les douces et mélancoliques sensations de la patrie absente. - Etudiez aujourd'hui (*) ces belles planches et l'on verra combien ont changé toutes les localités qu'elles représentent. L'histoire a besoin de ces documents et nous ne pouvons assez en recommander la conservation. "

Bachelin

*Ce texte a été écrit en 1884 !

Sur son humour

Au Grand Conseil (mars 1849) : M. Rougement demande au préopinant quels sont les moyens de mettre les archives à l'abri du feu.

M. C. Calame fait observer qu'il n'y a pas d'autre moyen que de les mettre dans l'eau.

(septembre 1849) M. C. Calame ne trouve pas le procédé de la commission très logique, en ce qu'elle veut rogner les appointements des préfets après avoir maintenu ceux du Conseil d'Etat. Quand on baisse la tête, il ne faut pas lever la queue.

(mars 1849) M. C. Calame cherche une forme qui puisse revêtir son idée, mais il ne la trouve pas.

Sur quelques déclarations politiques à la Constituante ou au Grand Conseil

"La disparition complète des titres de noblesse des actes publics est également désirée par la Commission des pétitions."

" La Commission s'associe pleinement à l'idée des pétitionnaires, qui désirent que le 1er mars devienne chez nous une fête nationale, commémorative de notre glorieuse révolution."

"La saisie d'armes et de munitions faite au Val-de-Travers au commencement d'octobre dernier par des patriotes qui remplissaient un devoir sacré en obéissant aux ordres du Directoire, a servi de prétexte aux hommes du pouvoir déchu pour persécuter les bons citoyens."

" J'ai entendu hier et aujourd'hui émettre les idées les plus étranges et les plus contradictoires; j'ai vu les grands principes, les nécessités politiques subordonnés à des questions secondaires, à des questions de pure forme, et la discussion se prolonger sans qu'il en jaillît une seule lumière. Pourquoi cela, Messieurs? C'est qu'au lieu de juger la situation d'un point de vue élevé, on s'est traîné terre à terre. On a tout examiné à la loupe, on a délayé, on a noyé le sujet. On nous a fait de la politique sentimentale et larmoyante en faveur de l'ancien gouvernement, de la politique de générosité."

Au sujet d'une pétition du Locle relative au clergé neuchâtelois :

"Votre commission, Messieurs, voit avec peine, avec douleur que la plupart des membres du clergé suivent une route toute contraire à celle qui pourrait les mener au but qu'ils veulent atteindre. Ils recherchent, ils ambitionnent le respect, la considération; ils disent aussi que l'amour, la paix, la conciliation font l'objet de leurs désirs. Messieurs! quel est celui d'entre nous qui ne se féliciterait si ce noble but eût pu être atteint par eux? Qui, parmi nous, a jamais cherché à ravalier, à dénigrer les ministres du Seigneur? Rappelez-

vous que toujours, au contraire, avant et depuis son triomphe, le parti libéral a été pour eux plein d'égards, de respect, et qu'il avait droit par conséquent à une juste réciprocité. Des prédications sans charité, le choix en chaire de textes de la Sainte-Ecriture propres à recevoir des développements entièrement hostiles à la cause populaire, un ensemble de conduite qui dénote évidemment un esprit de corps opposé à l'esprit du christianisme, lequel devrait toujours se résumer en ces mots: Liberté, égalité, fraternité! toutes ces considérations nous font approuver les intentions des pétitionnaires.

Comment s'est-il fait que ces ministres de l'Evangile se trouvent former une sorte de congrégation ayant des droits, des privilèges à part? Comment s'est-il fait que, se scindant, s'écartant du reste des citoyens, ils aient aussi une fortune à eux, gérée par eux? "

(La pétition locloise réclamait, entre autres, la suppression de la classe des pasteurs...)

" Vous vous faites gloire d'appartenir à ce parti qui veut marcher côte à côte avec nous sous l'étendard de la monarchie! Non, nous ne marcherons jamais dans la même ornière; nous allons en sens inverse. "

